

Allocations familiales—Loi

J'ai assisté aux délibérations du comité et écouté le ministre défendre ses priorités. Un membre du comité lui a demandé si elle était d'accord avec l'achat de BP par Petro-Canada—achat dont le coût s'élève à 600 millions. Elle a très clairement indiqué qu'à son avis cette décision était plus importante que le maintien de l'indexation complète des allocations familiales.

Mme Bégin: C'est un parfait mensonge.

M. Gurbin: Le ministre prétend que je déforme les faits. Elle est habile politicien. Elle a sa propre échelle des valeurs. Je lui conseille de lire le compte rendu des délibérations du comité. Elle verra alors si je dis vrai ou non.

Mme Bégin: C'est un parfait mensonge. Est-ce assez clair?

M. Gurbin: Elle fait peut-être peu de cas de ce qu'elle a déclaré en comité, tout comme elle semble faire peu de cas de ses déclarations en général. Elle a dit ici même il n'y a pas longtemps qu'elle rencontrait régulièrement ses homologues provinciaux. Tous les ministres provinciaux avec lesquels nous nous sommes entretenus ont nié avoir eu ce genre de négociations avec le ministre depuis quelque temps, sauf de façon négative.

Les priorités du ministre nous apparaissent clairement lorsqu'elle déclare qu'à son avis, il est plus important d'acheter BP pour 600 millions de dollars, afin de permettre à Petro-Canada d'acheter d'autres intérêts pétroliers à un coût supérieur pour les Canadiens, y compris ceux auxquels elle prend de l'argent, que de maintenir l'indexation. Comme elle a établi ainsi sa liste de priorités, je me demande si elle est bien choisie pour défendre nos programmes d'assistance sociale. Notre régime d'assistance sociale est bon, mais si le ministre qui en est responsable fait passer l'achat d'une station-service de 600 millions de dollars en priorité sur le régime des allocations familiales qu'elle et d'autres membres de son parti ont promis de soutenir, je me demande si les Canadiens sont en de bonnes mains. C'est une question que tous les Canadiens doivent sérieusement se poser.

La troisième question que j'aimerais aborder ce soir concerne le principe universel des programmes. J'ai entendu souvent le ministre parler du principe universel et nous dire à quel point elle y est attachée. Je ne sais pas quel dictionnaire le ministre utilise, parce que le principe de l'universalité a disparu depuis longtemps, il n'existe plus dans notre régime de soins médicaux ni dans les crédits d'impôt. Il a disparu du supplément de revenu garanti. Le ministre appuie en théorie quelque chose que ses actes ne justifient plus, dernièrement. C'est peut-être justifié, sur le plan politique, de défendre le principe du caractère universel tout en proposant des mesures, en particulier celle à l'étude aujourd'hui et celle qui touche la sécurité de la vieillesse, qui réfutent complètement ce principe.

Je me rends compte que certains de ces programmes sont difficiles à financer, mais cela nous ramène à la question des priorités et de l'orientation du gouvernement. A mon avis, le ministre ne devrait pas se faire le champion du principe universel tout en le sapant peu à peu par la base en adoptant des mesures comme celles dont la Chambre est saisie ces derniers temps.

Enfin, je voudrais parler des pressions exercées sur les Canadiens qui reçoivent diverses prestations d'assistance sociale. J'ai signalé au début que ces nombreuses pressions sont attribuables en partie à l'inflation et à l'argent cher. De nombreuses familles sont soumises à ces pressions depuis qu'un nombre encore plus élevé de Canadiens sont en deçà du seuil de la pauvreté, et madame le ministre a affirmé qu'il y en aura encore davantage à cause des mesures qu'elle parraine actuellement et d'autres qu'elle a appuyées dans le passé. Ces pressions sont attribuables aux diverses mesures législatives qu'elle appuie constamment. Par exemple, elle a appuyé le projet de loi présenté dans le cadre du Programme national énergétique. Il ne s'agissait pas d'une mesure visant à acheter des stations-service. Elle peut appuyer une mesure de ce genre si cela lui plaît. Il s'agit du projet de loi visant à augmenter la proportion que touche le gouvernement du prix de l'essence payé par les Canadiens. A l'heure actuelle, 35 p. 100 de ce que paient les Canadiens vont au gouvernement fédéral, ce qui représente environ 12 milliards de dollars. Cette somme que les Canadiens versent au gouvernement est utilisée, je suppose, pour acheter, entre autres, des stations-service. Le gouvernement a agi ainsi pour racheter de nombreuses années d'incurie et, je le dis à regret, faire oublier les faits que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a présentés sous un faux jour aux électeurs qu'elle est chargée de servir. A mon avis, elle sape bel et bien le principe de l'universalité qu'elle prétend appuyer. Je crois qu'elle-même doit le reconnaître. Nous devrions tout au moins atténuer la portée de ce projet de loi en adoptant l'amendement qu'a proposé mon collègue, le député de Calgary-Ouest.

• (2110)

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, je me sens poussé à prendre la parole pour appuyer l'amendement au bill C-132 que propose mon collègue, le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes), en vue de supprimer le plafond de 5 p. 100 imposé à la majoration des allocations familiales en 1984. Je dois avouer que je suis en partie touché par les efforts que les députés néo-démocrates déploient à ma gauche.

Une voix: Nous continuerons à vous émouvoir.

M. Clarke: Je présume que j'ai été légèrement troublé mais, avant tout, étonné d'entendre les propos du député de Winnipeg-Birds—Hill (M. Blaikie). Il semble s'intéresser beaucoup moins au débat, puisqu'il est disparu avec son chef et la plupart des membres de son caucus.

Des voix: Oh, oh!

M. Deans: Qui? Quelle sottise dit-il là?

M. Clarke: Je suis heureux de constater que . . .

M. Keeper: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je me demande si le député voudrait bien expliquer ce qu'il voulait dire quand il a prétendu que la plupart des membres de notre caucus sont partis, alors qu'il y a plus de néo-démocrates que de conservateurs à la Chambre.